33 - Education - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

Mme l'Adjointe FELLMANN, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes pour des séjours en classes transplantées ou de découverte :

- Ecole élémentaire Helvétie : classe découverte du milieu jurassien à Mouthe organisée par PEP25 pour 22 élèves de CM2 du 4 au 8 février. Montant maximum de la subvention : 990 €
- Ecole élémentaire Brossolette : sortie ski à Mouthe pour 3 classes les 10, 17 et 24 janvier Montant forfaitaire de l'aide : 750 € (soit 250 par classe).
- Ecole élémentaire Bourgogne : complément de 675 € pour un soutien à 25 familles dont les enfants ont participé à une classe de découverte à Rochejean au mois d'avril 2012.

En cas d'accord, la somme totale, soit 2 415 €, sera prélevée sur la ligne 65.255/6574 CS 21100 et reversée à l'organisateur des séjours et sorties.

• Ecole maternelle Lamartine : 150 € pour l'accueil d'un illustrateur invité dans le cadre d'un projet intitulé «le livre dans tous ses états», développé au sein des classes des tout petits/petits. L'objectif est de familiariser les enfants à l'objet livre et à l'acte de lecture.

En cas d'accord, la dépense de 150 € sera prélevée sur la ligne 65.213/6574 CS 21100.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions sus-énoncées.

«M. LE MAIRE: Il n'y a pas de remarques, je considère donc que ce rapport est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions proposées.

Récépissé préfectoral du 11 mars 2013.